

## REGLEMENT

### ARTICLE 1 – ORGANISATEURS

L'ASSOCIATION ARMADA DE LA LIBERTE organise le jeudi 10 juillet 2008 le Grand Footing de l'Armada. Cette course est organisée sur les quais de Rouen rive nord et sud, traverse la Seine par le Pont Corneille (Rendez-vous à 8h00).

Secrétariat : Hangar 105 – Quai Jean de Béthencourt 76100 ROUEN (Rive gauche)  
Tel : 02 35 89 20 03

### ARTICLE 2 – CONCURRENTS

La course est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés nés en en 1991 et avant. Le nombre de participants est strictement limité à 2008.

#### Catégories

	Hommes	Femmes
VETERANS	Nés en 1968 et avant	Nées en 1968 et avant
SENIORS	Nés de 1969 à 1985	Nées de 1969 à 1985
ESPOIRS	Nés de 1986 à 1988	Nées de 1986 à 1988
JUNIORS	Nés de 1989 à 1990	Nées de 1989 à 1990
CADETS	Nés de 1991 à 1992	Nées de 1991 à 1992

### ARTICLE 3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants s'engagent à :

- Respecter et accepter le présent règlement
- Accomplir la distance de l'itinéraire déterminé
- Pour les non licenciés en Athlétisme : fournir à l'organisateur un certificat médical datant de moins d'un an de non contre indication de la course à pied en compétition (ou une photocopie conforme) en même temps que le bulletin d'inscription.
- Pour les licenciés : présenter la licence 2007/2008

### ARTICLE 4 – DEPART/ARRIVEE

Le départ aura lieu au Musoir (Rive Droite) à 9h00. Un sas de départ sera aménagé. L'arrivée aura lieu près du hangar 105 côté Seine.

### ARTICLE 5 – ENGAGEMENTS

Les engagements se feront à l'aide du bulletin diffusé dans la presse ou téléchargé avec le présent règlement sur le site Internet de l'Association ([www.armada.org](http://www.armada.org)).

Les bulletins d'inscription et autorisation pour les mineurs devront être accompagnés :

- soit d'une copie de licence Athlétisme ou Triathlon 2007-2008,
- soit d'un certificat médical de non contre indication à la course à pied, datant de moins d'un an

et devront être transmis avant le **1<sup>er</sup> juillet 2008** :

- soit par la poste (Association Armada de la Liberté, Hangar 105 – Quai Jean de Béthencourt 76100 ROUEN),
- soit par mail ([marine@armada.org](mailto:marine@armada.org)),
- soit par fax (02 35 15 45 45)
- soit sur place (hangar 105)

### ARTICLE 6 – CIRCUIT

Le circuit d'une longueur totale de 6,2 km sera balisé.

### ARTICLE 7 – SECURITE

Les coureurs devront respecter le tracé du parcours sans sortir de ses limites.

### ARTICLE 8 – ASSURANCE

L'organisateur est couvert par une police d'assurance. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

### ARTICLE 9 – SERVICE MEDICAL

Présence d'équipes médicales et de secouristes sur le parcours et à l'arrivée.

### ARTICLE 10 – REMISE DES DOSSARDS

Retrait au Hangar 105 - Quai J. de Béthencourt

- Du lundi 7 juillet au mercredi 9 juillet de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Le jeudi 10 juillet à proximité de la ligne de départ, possibilité de retrait des dossards à partir de 8h00, 30 minutes avant la course.

### ARTICLE 11 – ESPRIT DU FOOTING

Il ne s'agit pas d'une compétition mais d'une foulée conviviale et bon esprit. L'inscription est gratuite et aucune somme d'argent n'est en jeu.

### Classement général

Aucun classement ne sera établi mais des récompenses seront attribuées par un tirage au sort et remises uniquement aux personnes présentes.

### Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu sur le parcours et à l'arrivée. Un petit déjeuner normand sera également proposé à l'arrivée.

### ARTICLE 12 – Droit à l'image

*J'autorise expressément les organisateurs du Footing de l'Armada à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de la participation au Footing de l'Armada, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, en France et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements en vigueur.*